



La Déléguée Territoriale

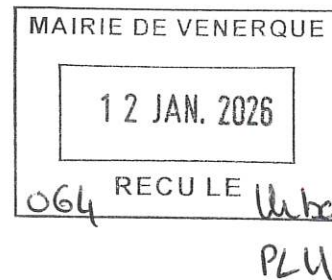
Dossier suivi par : SANNIER Tatiana
Téléphone : 0563571482
Mail : inao-toulousegaillac@inao.gouv.fr

V/Réf : courrier du 10/10/2025
Affaire suivie par : M. AGRIGNAN Chabane

N/Réf : TS-SA-01-2026

Monsieur Le Maire

service urbanisme
Mairie
12, place saint-Pierre
31810 VENERQUE



Gaillac, le 06 janvier 2026

**Objet : Projet de révision du PLU
Communes de Vénerque**

Monsieur Le Maire,

Par courrier reçu le 15 octobre 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de révision du PLU de la commune de Vénerque.

La commune de Vénerque est située dans les aires géographiques des Indications Géographiques (IG) "Canard à foie gras du Sud-Ouest", "Jambon de Bayonne", "Tomme des Pyrénées", "Porc du Sud-Ouest", "Comté Tolosan".

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme prévoit une augmentation de la population basée sur la tendance observée ces dix dernières années. Afin d'accueillir cette nouvelle population, de nouvelles zones AU sont prévues au sein de la tâche urbaine. Cependant, des zones présentes au PLU précédent et non consommées à ce jour sont supprimées afin de préserver des terrains agricoles.

On recense, sur la commune, quatre exploitations habilitées en Agriculture Biologique pour 119 hectares. Ces exploitations ne semblent pas impactées par le projet de PLU.

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO et par délégation,
La Déléguée Territoriale,
Catherine RICHER

Copie : DDT 31